

Nom et coordonnées de l'école : EPU AUBIAC 1 pré de la Hount 33430 AUBIAC Tél : 05.56.65.11.09  Commune : Aubiac	<b>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 2<sup>ND</sup> TRIMESTRE</b>  Date : 21/02/2023
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------

Circonscription de LANGON

**Présents :**

**Président(e) – (directrice d'école) : Sophie ROCHE**

**Inspecteur (trice) de l'éducation nationale : Mme Céline TRIOLET**

Equipe enseignante :	Valérie FOURNOL, Sabrina PROVENCE
Le maire ou son représentant :	Valérie BELIS,
DDEN :	
Représentants des parents d'élèves :	Mr FRUCCO (Président), Mme GAY (titulaire), Mme PESTEL (Titulaire), Mme DELOUBES (suppléante)
Invités (personnel municipal...) :	Céline BLEUNVEN

**Excusés :** Mme TRIOLET (inspectrice)

***Heure du début du conseil d'école : 18h***

**Secrétaire de séance : Mme Provence**

**EDUCATION NATIONALE**

**1) Parcours de l'élève**

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

Les APC : cette année, les APC ont lieu le mardi soir de 16h30 à 17h30. Les élèves de la classe de maternelle ne sont pas encore concernés par ce dispositif.

Dans le cadre de l'aide aux enfants en difficulté, la psychologue scolaire (Charlotte VIARD) est venue observer les élèves en classe et nous apporte régulièrement son soutien et ses conseils pour accompagner au mieux les élèves qui en ont besoin.

Les parents peuvent aussi ressentir le besoin d'avoir ses conseils. Il leur est possible de demander ses coordonnées par le biais du carnet de liaison de leur enfant.

Comme chaque année, les élèves qui nécessitent un accompagnement particulier bénéficient d'un PPRE (plan personnalisé de réussite éducative) qui est rédigé en accord avec la famille et permet de mettre en place des aménagements spécifiques en classe.

## b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

Il existe plusieurs dispositifs pour assurer la protection de l'enfance :

- le 119 : ce numéro ouvert à tous permet de prévenir lorsqu'un citoyen constate un enfant en danger.
- La MDSI (la PMI) : ce sont les services sociaux. Un parent d'élève trouve judicieux de mettre le numéro à disposition de parents (dans le carnet de liaison par exemple ).
- L'information préoccupante : elle permet de mettre en place des dispositifs d'aide au sein de la famille afin de faire évoluer l'enfant dans un milieu familial plus stable.
- Le signalement : il permet de signaler un enfant en danger au procureur de la république.

Dans tous les cas, l'école a préalablement engagé un dialogue avec les familles concernées et les tient au courant des démarches effectuées.

### Point santé :

Malgré l'allègement du protocole sanitaire, nous rappelons aux familles qu'elles sont tenues de garder leur(s) enfant(s) au domicile lorsque celui-ci présente des symptômes rappelant ceux de la COVID-19 ou lorsque celui-ci est malade (fièvre, vomissements dans la nuit passée, malaise généralisé, etc.).

## II) Projet et vie de l'école

### a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

#### Classe des maternelles :

- Cahier de vocabulaire : 5 ou 6 thèmes ont d'ores et déjà été abordés ( la ferme , la galette ,...)
- Graphisme
- Sortie prévue : en mai , probablement à la ferme de Cadaujac ( avec réalisation d'un atelier et visite du parc )

#### Classe des CP CE1 CE2 :

- Evaluations nationales : elles ont été faites en janvier. Les parents peuvent prendre RDV avec Mme Provence pour faire le bilan de ces évaluations. Elles ont été réussies par les élèves.
- Projet « route du Rhum » : ce projet est en train d'être finalisé .
- Projet « Voyage dans le temps » concernant les deux dernières périodes avec pour objectif final la sortie à Villandraut.

#### Classe des CM1-CM2 :

EMC : un travail de fond est réalisé autour du vivre ensemble dans notre classe. Le Conseil des élèves du vendredi après-midi est devenu une institution pour les élèves qui se le sont vraiment approprié et en ressentent le besoin.

La classe effectue aussi un gros travail sur les émotions : travail sur le fait de les identifier, les reconnaître, les nommer et les réguler si nécessaire. Ce travail permet aux enfants d'apprendre à adapter leurs comportement à la vie en groupe et à développer leur empathie, essentielle pour le vivre ensemble.

Littérature : première période, nous avons travaillé sur un roman policier « Tirez pas sur le scarabée », actuellement nous travaillons sur un roman historique « Paulin, le petit paysan qui voulait être chevalier ».

Ce roman se déroule au Moyen Age et nous permet d'étudier la période sous plusieurs angles : la vie d'un enfant au Moyen Age, la vie des chevaliers (code d'honneur, tournoi, armes, blason etc) et le château fort. Ce travail est mis en place pour introduire la voyage de fin d'année.

- Anglais : nous poursuivons le décloisonnement mis en place depuis deux ans. Mme Fournol vient dans notre classe le jeudi après-midi pour assurer les séances d'anglais tandis que Mme Roche prend sa classe en charge pour travailler les notions de vivre ensemble.

### **Evénements :**

- Vendredi 7 avril : après la classe, Carnaval de l'école avec déguisements organisé par l'APE. Un mot sera mis dans les carnets de liaison prochainement.
- Kermesse : la date de la kermesse est fixée au 27 juin.
- Voyage scolaire des classes élémentaires le 15 et 16 mai à Villandraut avec l'association Adichats sur le thème du Moyen-Age ( 4 ateliers prévus , départ lundi matin , retour mardi en fin d'après-midi ).

#### b) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés

- Les liaisons inter-cycles au sein de l'école se font grâce à des Conseils de Cycles tenus par les enseignantes du cycle concerné. Ces conseils permettent de décider notamment des choix pédagogiques pour une meilleure continuité des apprentissages dans un même cycle.
- Les liaisons inter-degrés : les élèves de CM2 devraient aller visiter le collège de Bazas au mois de Mai ou au mois de juin, si le contexte sanitaire le permet. La date sera communiquée aux familles dès qu'elle sera portée à la connaissance de l'équipe enseignante.
- D'autre part, des réunions «Conseil Ecole-Collège » ont lieu chaque année pour assurer la continuité pédagogique entre les écoles et le collège de secteur. La première a eu lieu en novembre.

### **III) Fonctionnement de l'école**

#### a) Bilan intermédiaire sur la sécurité : bilan PPMS.

PPMS : un exercice a été réalisé sur la période écoulée. L'exercice Risques Majeurs sera réalisé dans les semaines qui arrivent, avant les vacances d'avril.

L'exercice évacuation incendie inopiné pour les élèves. Tout le monde a parfaitement suivi les consignes de sécurité et l'évacuation s'est déroulée en bon ordre.

Un exercice « ATTENTAT-INTRUSION » a été réalisé en novembre. Les classes du bas se sont cachées dans les toilettes des petits, comme le préconise le PPMS. Le rassemblement et le confinement se sont déroulés dans le bon ordre et les enfants ont veillé à garder le silence.

#### b) Bilan intermédiaire sur la coopérative

Le bilan de la coopérative a été positif grâce à la participation des familles et à la vente des photos de classe. Il s'élève à 748,50 €. Ce budget servira à financer les sorties de fin d'année et notamment celles de la classe

de maternelle puisque les deux autres classes vont partir deux jours en voyage scolaire (sortie financée en grande partie par l'APE + participation des familles demandée)

c) Budgets municipaux

La mairie compte reconduire le budget alloué chaque année à l'école, à hauteur de 5000€. Ceci est prévisionnel car le budget de la mairie sera voté en mars.

**MAIRIE**

- Effectifs : Mme Le Maire a été reçue par Mme l'Inspectrice pour ouvrir le dialogue concernant la baisse d'effectif de l'école .
- Cantine : le nouveau traiteur est arrivé .

---

***Heure de fin du conseil d'école : 19h00***

Le prochain conseil d'école aura lieu le :

.....

Fait à Aubiac, le 21 février 2022

la Directrice,  
Présidente du Conseil d'Ecole :

Mme Sophie ROCHÉ



Le Secrétaire de séance :

